



**Intervention de S.E.M Libère BARARUNYERETSE,
Représentant permanent de l'OIF auprès des
Nations Unies à Genève à l'occasion de
l'inauguration du Festival international du Conte
de Fribourg**

Fribourg, le 7 mai 2008

- Mesdames, Messieurs les Conseillers d'Etat
- Madame, Monsieur les Conseillers communaux,
- Monsieur le Chef du Service de la culture et tourisme de la Ville de Fribourg
- Madame, la rectrice
- Madame le Syndique de Villars-sur-Glâne
- Madame, Monsieur les Représentants de l'Ambassade de la Côte d'Ivoire et de Cuba,
- Mesdames, Messieurs les organisateurs du Festival international du conte de fribourg,
- Mesdames, Messieurs les invités

Je voudrais, tout d'abord, adresser mes vives félicitations aux organisateurs de ce Festival Internationale du Conte de Fribourg dont l'objectif principal est de sensibiliser, de promouvoir et de rendre vivant la tradition orale et le patrimoine culturel immatériel régional et mondial auprès du grand public.

Pendant quatre jours, le public fribourgeois aura la chance de s'instruire et de se distraire à l'école de l'oralité à travers une programmation riche et variée.

L'organisation internationale de la Francophonie que je représente et qui attache un intérêt particulier à toutes les formes d'expression

orale ne peut que se réjouir d'être associée à un tel événement dont le succès n'est plus à démontrer.

En effet, à travers la promotion de la diversité culturelle, l'une de ses priorités, l'OIF œuvre en faveur de l'épanouissement des traditions orales qui occupent une place primordiale dans nombre de ses pays membres et qui ont toujours une portée didactique. En effet, du conte, au mythe en passant par les proverbes et devinettes et jusqu'aux récits épiques, il y a toujours un enseignement à tirer, une valeur à inculquer à l'enfant, mais aussi à l'adulte.

Le conte a une place non négligeable dans ces traditions orales. Récit d'aventures imaginaires à vocation didactique, le conte est, en effet, populaire, c'est-à-dire créé par et pour le peuple : il naît et vit de la collaboration entre le peuple auditeur et le conteur respectueux de son idéologie, de sa culture. Traditionnel, il se transmet oralement de génération en génération et dépend étroitement de la culture et de la géographie physique du peuple qui l'a produit.

C'est conscient de cela que la Francophonie soutient diverses initiatives pour promouvoir ce genre d'expression orale qu'est le conte. On peut citer :

- « Conte-moi la Francophonie », un centre de ressources du patrimoine oral francophone qui propose des contes collectés dans

différents pays, enregistrés en français et en langue locale, accompagnés d'une fiche pédagogique.

- « Contes en farandole », une initiative qui permet à des jeunes de pays francophones de faire connaissance à travers une action créative. En utilisant un genre littéraire haut en couleurs, en images et en verbes comme le conte. Il s'agit également de faire apparaître une langue française riche et diverse, variant suivant l'origine géographique et culturelle des interlocuteurs. En outre, cette action permet aux jeunes, avec l'aide des conteurs, de retrouver leur propre oralité.

- « Farandoles francophones. », des échanges inter-établissements par courriel autour de la création de contes. Cette activité s'accompagne d'ateliers d'oralité, d'échanges d'information sur l'environnement des élèves participants, de la création d'illustrations, et de sessions de restitution orale locales et internationales.

Mentionnons aussi la Création du site internet www.conte-moi.net, « centre de ressources du patrimoine oral francophone », comprenant, des contes illustrés disponibles en version textuelle et sonore à la fois en français et en langues partenaires. A ces contes issus de différents pays francophones sont associés des fiches pédagogiques destinées aux enseignants apprenant la langue française aux jeunes enfants.

Mesdames, Messieurs, ce sont là quelques unes des actions soutenues par la Francophonie en faveur de la promotion de la tradition orale et du conte en particulier.

Il ne saurait d'ailleurs en être autrement lorsqu'on sait l'importance de cette tradition dans les pays africains qui, il faut le souligner, représentent la majorité des membres de la Francophonie.

Par ailleurs, la Francophonie, grâce à ses réseaux, son expérience d'intervention en matière culturelle, mais aussi parce qu'elle est la cheville ouvrière d'une communauté d'États unis autour d'une langue commune, est l'un des partenaires susceptibles de jouer un rôle dans la gestion du patrimoine culturel « immatériel ». C'est-à-dire tout ce qui concerne la musique, la danse mais aussi la transmission par la tradition orale.

A ce sujet, le partenariat entre nos deux structures ne peut que se développer davantage.

Bonne fête de l'oralité,

Je vous remercie.